

**25 - Actions de coopération et de solidarité internationales – Soutien aux projets –
Subventions – Conventions et Avenant – Approbation
Groupe Communiste : Robin SALECROIX**

Madame le Maire, cher.e.s collègues,

La délibération « Actions de coopération et de solidarité internationale » soumise à notre approbation nous permet de rappeler combien nous sommes fiers de l'engagement de la ville dans son soutien au peuple Palestinien.

Dans un contexte d'occupation, notre contribution au développement de la culture est un atout à l'émancipation et nous mesurons combien il est nécessaire de l'amplifier.

Permettez-moi en préalable de dire notre grande satisfaction de la libération de notre ami franco palestinien Salah Hamouri qui a effectué 400 jours de détention arbitraire sans qu'aucune charge ne soit retenue contre lui. Nos actions diverses, à l'image de l'interpellation du Maire de Nantes, ont contribué à l'évolution de cette situation.

Ces 13 mois de détention auront été un affront pour notre pays et le symbole de l'injustice subie par les 5820 prisonniers politiques palestiniens, dont 270 enfants et 446 détenus en détention administrative.

Cette libération vient après celle d'Ahed TAMIMI, jeune résistante palestinienne de 17 ans, condamnée à 8 mois de prison pour avoir giflé un soldat Israélien. Malgré toutes les pressions exercées, Israël n'a pu l'empêcher de venir témoigner à la fête de l'Humanité et de rencontrer les Nantais.e.s à l'initiative de l'AFPS, en présence du Maire de la Chapelle/Erdre, de celui de Rezé, du Président du Conseil Départemental de Loire Atlantique et de nombreux élu.e.s de la majorité de gauche Nantaise.

Son témoignage atteste de la dégradation de la situation. Ainsi, après avoir reconnu Jérusalem comme capitale d'Israël contrairement aux résolutions internationales en y ouvrant la nouvelle ambassade des États Unis, le Président des États-Unis ferme l'ambassade Palestinienne à Washington, ouverte après les Accords de paix d'Oslo en 1994 et haut lieu de dialogue, il menace de laisser mourir la Cour Pénale Internationale de La Haye saisie par les Palestiniens.

Puis, il passe aux punitions financières avec la suspension de l'aide américaine en Palestine (200 millions de dollars par an), annule le soutien aux hôpitaux palestiniens de Jérusalem-Est (25 millions de dollars) et interrompt la contribution de 360 millions de dollars par an à l'agence des Nations unies chargée depuis 1950 de l'assistance et de la protection des réfugiés palestiniens (5,4 millions de personnes au Proche-Orient, dont 1,3 million à Gaza).

L'ONU serait-elle le problème pour TRUMP ? Il est clair que toutes ses résolutions concernant la constitution d'un statut final passent par le retrait des forces armées israéliennes du territoire palestinien occupé, par des frontières reconnues, par le statut de Jérusalem, par la sécurité pour tous, par la situation des 200 colonies israéliennes qui compte aujourd'hui 600 000 colons alors qu'ils

étaient 100 000 au début des années 80, par la réalisation d'un juste règlement de la question des réfugiés, notamment leur droit à des indemnisations, par le droit au retour.

Alors que ce même président des États Unis se dit porteur d'un plan de paix pour le Proche-Orient, pour lequel il vient d'affirmer son attachement à la solution à deux États, le moins que l'on puisse dire est qu'il innove par ses méthodes de promotion de la paix. Au lieu de gagner la confiance des parties par le dialogue, il piétine le droit international et menace ou punit ceux qui résistent.

Madame le Maire, cher.e.s collègues, parce qu'il faut s'appuyer sur tous les espaces qui s'ouvrent, la France doit prendre toutes ses responsabilités pour contribuer à la résolution de ce conflit territorial, doit affirmer sa reconnaissance de l'État Palestinien, comme vient de le faire la Suède.